

TRANSACTIONS AVEC LIEN DE DÉPENDANCE AU NIVEAU FISCAL

Saviez-vous que lorsque vous transigez avec quelqu'un avec qui vous avez un lien de dépendance¹, il est TRÈS important de transiger à la juste valeur marchande (« JVM ») ?

En effet, il existe un article de Loi, l'article 69 de la Loi de l'impôt sur le revenu (« LIR »), qui créera une double imposition si la transaction n'est pas à la JVM. Ainsi, la personne qui vend à une personne qui lui est liée à un prix autre que la JVM sera réputé avoir vendu son bien à la JVM, alors que la personne qui a acquis le bien l'aura acquis à son prix réel d'acquisition.

Par exemple, un père vend à son fils un immeuble qui lui avait coûté 100 000\$ à l'origine mais dont la JVM est de 500 000\$ aujourd'hui, pour un prix de 100 000\$. Quels en seraient les impacts sans l'existence de l'article 69 de la LIR ? Le père aurait un produit de disposition (« Pd ») égal à son coût d'acquisition et n'aurait aucun gain en capital sur la disposition (100 000\$ - 100 000\$ = 0\$). Du côté du fils, il acquerrait un immeuble pour un coût de 100 000\$, donc son coût en capital (« CC ») aux fins fiscales serait de 100 000\$. Si le fils vendait le bien le jour même où l'immeuble lui aurait été transféré, il ferait un gain en capital de 400 000\$ (Pd = 500 000\$ vs CC = 100 000\$). Par conséquent, on peut constater que le père aurait pu différer l'imposition de son gain sur le transfert à son fils, alors que le fils se serait imposé sur la plus-value de l'immeuble qui s'est accumulée depuis le jour de l'acquisition par le père.

Voyons maintenant les résultats de l'application de l'article 69 de la LIR pour ce même exemple. Puisque la transaction entre personnes liées ne s'est pas effectuée à la JVM, le père sera réputé avoir vendu l'immeuble pour une valeur de 500 000\$ et fera par conséquent un gain en capital immédiat de 400 000\$ (Pd = 500 000\$ vs CC = 100 000\$). De son côté, le fils a acquis le bien pour 100 000\$ et s'il revend l'immeuble le même jour, il fera également un gain en capital de 400 000\$ puisque le Pd réel sera effectivement de 500 000\$ alors que son coût réel est de 100 000\$.

Comme on peut le constater, le père et le fils se sont chacun imposé sur 400 000\$ de gain dans la même journée, sur la même plus-value accumulée depuis l'acquisition d'origine par le père. D'où la double-imposition.

Il existe une exception à cette règle s'il s'agit d'un don, et attention !!! Une vente à 1\$ ne sera pas nécessairement considérée comme un don par le fisc. Ainsi, un don en bonne et due forme fera en sorte que le père sera réputé avoir vendu à la JVM, mais le fils sera également réputé avoir acquis le bien à cette JVM. Donc si le fils vend la même journée où le père lui a donné l'immeuble, le père aura fait un gain en capital de 400 000\$ (Pd réputé = 500 000\$ vs CC = 100 000\$), mais le fils ne fera aucun gain (Pd = 500 000\$ vs CC réputé = 500 000\$).

Conclusion

En conclusion, il est TRÈS important de toujours s'assurer de transiger à la JVM avec les personnes qui vous sont liées, y compris les sociétés qui vous appartiennent. Lors de transferts faits à la JVM, il peut être opportun de toujours inscrire une « clause d'ajustement de prix » dans vos contrats de transfert, de façon à ce que si l'Agence du Revenu procède à une vérification de votre transaction et conteste la JVM utilisée, votre transaction sera ajustée en conséquence de cette nouvelle JVM sans aucun intérêt ni pénalité.

Louis-Philippe Lussier, CPA auditeur, CA, LL.M. fisc.

¹ Aux fins de la LIR, des personnes ayant un lien de dépendance sont généralement des personnes liées, bien que des personnes non-liées peuvent également avoir un lien de dépendance entre elles, tout étant une question de faits. Des individus seront liés par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption, mais il est également possible d'être lié à sa société si on la contrôle avec ou sans autres personnes liées. Également, deux sociétés peuvent être liées si elles sont contrôlées par la même personne ou par le même groupe de personnes liées.